

## MÉMOIRE

### AMÉNAGEMENT D'UN BARRAGE À LA DÉCHARGE DU LAC SERGENT

**Présenté à :** Mme Claudette Journault, présidente  
BAPE

**Date :** le 10 décembre 2002

**De :** Nicole Lacasse,  
Lac-Sergent

Madame la Présidente,

Je suis sergentoise depuis 1991 et résidante à l'année depuis 1994.

Riveraine au lac, je remarque régulièrement les variations du niveau d'eau et évalue les bénéfices d'un barrage.

Je suis favorable au projet du barrage, tout comme les 758 signataires (soit 96 % des personnes rencontrées) qui ont appuyé une pétition demandant à M. André Boisclair l'autorisation de construire un barrage.

Plusieurs études demandées par la Ville de Lac-Sergent ainsi que des correspondances avec le Ministère de l'Environnement depuis 1992, recommandent la construction d'un contrôle de niveau d'eau.

Même les requérants ont reconnu le besoin de creuser la décharge et de construire un barrage avec des blocs de ciment.

Le promoteur a démontré qu'il y a toujours eu des barrages clandestins qui ont maintenu un certain niveau d'eau durant la période estivale.

Je déplore les faits suivants :

- Les requérants n'ont adressé aucune question lors des réunions d'information tenues par le promoteur en 2001 et 2002. En plus, ils étaient absents à la séance d'information tenue par le BAPE le 4 juin 2002. Pourquoi maintenant ce gros déploiement pour un petit barrage ?
- Les barrages clandestins ont été construits pendant la période estivale lors des bas niveaux d'eau. Ils ont donc retenu l'eau. Quand ces dits barrages étaient défaits, ils ont laissé couler l'eau accumulée en une seule fois. Pourquoi les gens de la décharge n'ont-ils pas vu d'impact à chaque année? Aucune plainte n'a été faite pour un manque d'eau ou un surplus d'eau. Pourquoi maintenant ces inquiétudes ?
- Le promoteur a déjà modifié ses devis pour répondre à la demande du Ministère. Pourquoi a-t-il encore des interrogations?  
*Le Ministère*
- Pourquoi ne peut-on pas compter sur l'expérience du Centre d'expertise de Québec? En d'autres mots, pas juste des questions et des demandes d'études de leur part mais aussi des réponses et des suggestions en se référant à d'autres barrages qu'il contrôle.
- Est-ce que nos impôts ne paient pas déjà ces services là?

Je demande au Gouvernement de donner les autorisations nécessaires au promoteur pour la construction du barrage à l'été 2003.